

Mail reçu le 19/09/2022 à 11h53

Madame, Monsieur,

Je m'associe à l'ADPPM du Pyla pour la défense et la protection de notre littoral dans le bassin d'Arcachon, et notamment, pour ce qui concerne l'ensablement de nos plages...

Même dans le bassin le trait de côte est attaqué et il faut absolument procéder à ces réensablements afin de :

- Protéger les Pérés, qui protègent le trait de côtes et les maisons,
- De maintenir des plages pour les riverains, comme pour les estivants ou les personnes qui viennent passer la journée,
- Le maintien de ces plages empêchant une "exode" massive en bateau vers le banc d'Arguin,
- Et puis, il faut bien retirer les bancs de sable qui se forment au milieu du bassin rendant la navigation compliquée.

Je suis attaché à la protection de l'environnement, j'imagine bien que ces opérations de réensablement bousculent sans doute le milieu marin et notamment les poissons, mais cela se fait tous les 2 ans et sur une durée courte.

Dans cette démarche je pense à tout le monde et pas à mon "pré carré", certes j'ai une maison au Pyla, mais pas au bord de l'eau et je n'ai pas de bateau.

Merci de bien vouloir retenir dans dans l'examen complexe de ce dossier mes réflexions. J'imagine que vous allez recevoir des mails demandant l'inverse au nom de la biodiversité, de l'écologie bien pensante ou que sais-je...

Il faut essayer de trouver les bons équilibres, avec bon sens et en dépassionnant le débat.

Bien cordialement,

Olivier PINASSEAU